

Les Portes du Dévoluy

Descriptif

Une randonnée équestre de 4 jours à cheval qui explore les richesses du Dévoluy, sa faune, sa flore et son pastoralisme. Paysages de moyenne-montagne très variés, alternance de vallées et de montagnes, de mélèzes et de pins. Passage dans les stations de ski de la Joue du Loup et Superdévoluy et au pied du pic de Bure.

Le prix ne comprend pas l'acheminement au départ de la randonnée à proximité de Gap. En revanche, pour les cavaliers se rendant dans les Hautes-Alpes en train, le prix comprend les transferts A/R depuis et vers la gare de Veynes-Dévoluy (05).



Programme



Jour 1 : accueil à la gare de Veynes-Dévoluy et transfert au centre équestre, ou arrivée directe en véhicule personnel au centre équestre à proximité de Gap. Dîner et nuit au centre équestre.

Jour 2 : à cheval ! Nous partons par la piste forestière de Matacharre avec une vue sur toute la vallée du Buëch et sur la station de ski de Céüse, devant le majestueux pic de Bure (2709 m). Traversée du ruisseau de Font-Froide et remontée vers le col de Matacharre. Pause pique-nique au col, à l'ombre des mélèzes. Avant de repartir, halte à la fontaine pour faire boire les chevaux. Descente en direction des Sauvas et, suivant les périodes, dégustation de framboises sauvages. Nous entamons la descente avec de magnifiques points de vue sur la vallée. Arrivée au gîte forestier des Sauvas, perdu au milieu de la forêt, au pied du massif de Bure. Une piste forestière nous ramène au galop jusqu'au gîte ONF de Rabioux où nous passons la nuit en pleine forêt.



Jour 3 : nous partons pour la vallée du Dévoluy. Une piste à flanc de montagne nous offre une superbe vue sur les massifs montagneux et quelques bons galops à l'ombre des mélèzes nous ramènent jusqu'à la station de la Joue du Loup. Nous rejoignons ensuite Superdévoluy par le collet du Tât. Il n'est pas rare d'y croiser des marmottes et, suivant la saison, possibilité de ramasser des framboises sauvages. Nous passons à proximité du départ du téléphérique du Pic de Bure. Alternance de sous-bois et d'alpages. Nous passons la soirée et la nuit en gîte au bord du torrent de la Souloise. Dîner chaleureux composé de plats locaux.

Jour 4 : départ du gîte et passage dans le village de Saint-Etienne en Dévoluy. Nous descendons les gorges des Etroits et nous rejoignons les hameaux du collet de la Chastre où une longue piste nous permet de bons galops. Vue sur la majestueuse Grande Tête de l'Obiou. Passage près de Mère Eglise, chapelle en pierre du XI^e siècle. Nous alternons ensuite petits sentiers et pistes forestières, nous longeons des ruisseaux dont le torrent de Mouche-Chat, en croisant sans doute des troupeaux de brebis en train de chaumer. Après le passage au col du Festre, nous entamons une descente vers le hameau de La Cluse, situé aux portes du Dévoluy, où nous passons la nuit. Une grande salle voutée en pierres nous accueille pour le repas du soir.

Jour 5 : départ de la Cluse pour l'alpage de Maniboux, galop au milieu des troupeaux et vue époustouflante sur le massif de Bure. Un petit sentier à flanc de montagne au milieu des genêts nous conduit de col en col jusqu'à la Souchière à 1500m d'altitude. Vues magiques sur toute la vallée et les montagnes des Hautes-Alpes et des Alpes de Haute-Provence. Puis nous redescendons dans la vallée, passons par le Grand Vaux et le Petit Vaux, nous traversons le Buëch, une petite visite de la Roche des Arnauds et nous remontons jusqu'au centre équestre, pour le dîner et la nuit.

Jour 6 : après le petit-déjeuner, transfert à la gare de Veynes-Dévoluy ou départ en véhicule personnel.



(This block contains text from the reverse side of the page and is not included in the final output.)



Départ	Retour	Prix
24.05.2017	29.05.2017	690 €

Durée totale	Jours à cheval	Niveau équestre
6	4	Intermédiaire

Langue	Confort
Français	Intermédiaire

Informations pratiques

Conditions de randonnée

Randonnée itinérante en région montagneuse, quelques tronçons à pied pour soulager les chevaux, Nuits en gîtes forestiers et maisons d'hôtes, couchages en chambres de 4 à 6 places.

Bagages

Un sac de voyage souple (éviter les valises rigides) limité à 20 kg. Paquetage conseillé : sac de couchage, 2 culottes d'équitation, solides boots (voire chaussures de marche, compte tenu de quelques portions à pied) et mini-chaps conseillées, pull, chemises et T shirts, veste ou blouson, coupe-vent ou imperméable, tenue de détente, babouches ou claquettes, chapeau ou casquette, lunettes de soleil, maillot de bain, trousse de toilette, serviette de toilette, crème solaire, gourde, couteau de poche, appareil photo, vos médicaments habituels.

Pour cette randonnée, il est obligatoire de porter un casque (non fourni) pour la pratique de l'équitation (norme NF EN1384).

Climat

A Gap, les températures minimales (au point du jour) et maximales (après-midi) moyennes mensuelles sont : avril 4-16°, mai 8-20°, juin 11-24°, juillet 13-27°, août 13-26°, septembre 11-23°, octobre 6-17°.

Prix

Le prix comprend la randonnée équestre, les hébergements en gîtes, les repas. Pour les cavaliers se rendant dans les Hautes-Alpes en train, les transferts A/R depuis et vers la gare de Veynes-Dévoluy (05) sont également inclus.

Le prix ne comprend pas l'acheminement dans les Hautes-Alpes, l'assurance multirisques, les pourboires, les dépenses personnelles.

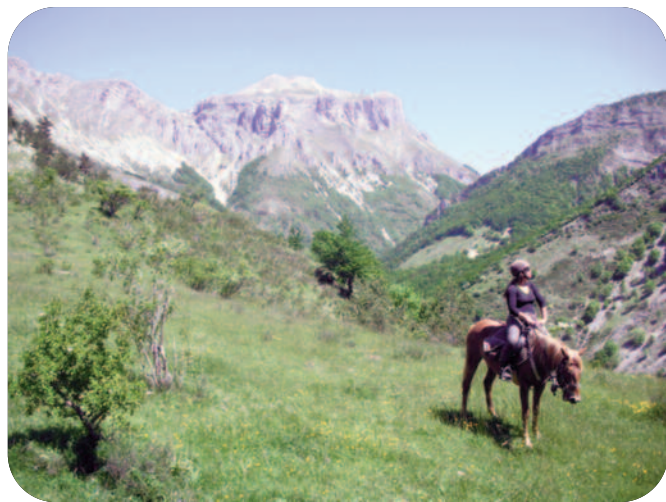
Le départ de cette randonnée est garanti à partir de 2 cavaliers, pour un maximum de 8 cavaliers.

Poids

Tout cavalier de plus de 85 kg est prié de nous consulter avant l'inscription.

Inscription

L'inscription sera effective à réception du bulletin d'inscription rempli et signé, accompagné d'un acompte de 30% du prix du voyage : chèques à l'ordre de Cavaliers du Monde, CB sur le site Internet ou chèques-vacances. Le solde est dû 45 jours avant le départ.





Assurance

Tout participant doit être couvert par une assurance couvrant l'assistance et le rapatriement. Pour les cavaliers disposant déjà d'une telle assurance (licence FFE, carte de crédit, assurance multirisques, etc.), il suffit d'en indiquer les coordonnées sur le bulletin d'inscription. Dans les autres cas, nous proposons une assurance Europ Assistance dont la prime est de 3% du prix du voyage.

Conditions générales de vente

Les conditions générales de vente répondent au décret n° 94-490 du 15 juin 1994, pris en application de la loi n° 92-645 du 13 juillet 1992.

Conditions particulières

Toute inscription à nos randonnées implique l'adhésion à nos conditions générales et à nos conditions particulières, dont chacun reconnaît avoir pris connaissance.

Annulation de notre part : si le nombre d'inscrits est insuffisant, la randonnée peut être annulée à notre initiative au plus tard 31 jours avant la date de départ prévue. Dans ce cas précis, les inscrits sont intégralement remboursés, sans pour cela pouvoir prétendre à une indemnité.

La spécificité des randonnées équestres implique que nous nous réservons le droit de ne pas accepter une personne qui ne présente pas les capacités équestres ou physiques lui permettant de participer sans risque à nos randonnées.

Annulation de la part d'un inscrit : les annulations qui nous sont communiquées au moins 31 jours avant la date de départ prévue donnent lieu à un remboursement du montant réglé, déduction faite de l'éventuelle prime d'assurance et de frais de dossier de 80 € par personne.

Au-delà de cette date, les retenues sont :

- Entre 30 et 21 jours : 25% du prix de la randonnée
- Entre 20 et 8 jours : 50%
- Entre 7 et 2 jours : 75%
- Moins de 2 jours : 100%

Toute randonnée interrompue pour raison de santé est susceptible de faire l'objet d'une indemnisation des journées non effectuées par votre assurance assistance-rapatriement, si vous avez souscrit cette garantie.

En revanche, toute interruption volontaire du participant en cours de randonnée n'ouvre droit à aucun remboursement. Il en est de même en cas d'exclusion pour incapacité physique ou équestre.

Nulle contestation du prix de la randonnée ne pourra être prise en compte après celle-ci, il incombe à chaque participant d'estimer avant le départ si le prix de la randonnée lui convient.

Responsabilité des participants : les espaces sauvages que nous parcourons à cheval sont relativement éloignés des centres de secours. Cette donnée constitue naturellement un risque que les participants reconnaissent avoir pris en compte avant d'entreprendre ce type de randonnée.

Tourisme Responsable

Cavaliers du Monde a été en 2009 le septième tour-opérateur en France labellisé Tourisme Responsable par AFNOR Certification et l'unique tour-opérateur équestre.

